

Lundi 30 Novembre 2020



CONVERSION

## LA BIO : UNE BONNE IDÉE POUR MON EXPLOITATION ?

**OBJECTIF** APPRÉHENDER LES ENJEUX DU PASSAGE EN BIO SUR SA FERME ET ÊTRE CAPABLE DE FAIRE UN ÉTAT DES LIEUX ET DE PRENDRE UNE DÉCISION SUR LA POURSUITE DES DÉMARCHES TECHNICO-ÉCONOMIQUES

**PRÉ-REQUIS**

Aucun pré-requis n'est demandé pour suivre cette formation.

**VALIDATION DE LA FORMATION**

Fiche d'évaluation / évaluation des acquis.

### PROGRAMME

Permettre aux producteurs et productrices conventionnels de comprendre ce qu'est l'agriculture biologique aujourd'hui et d'appréhender les différentes étapes de la conversion vers l'agriculture biologique et ce qu'elles impliquent pour leur exploitation.

- Réglementation AB, démarche de conversion, aides, grands principes techniques.
- Première approche d'impacts de la conversion sur les volets techniques, économiques et humains.
- Réalisation d'un autodiagnostic et positionnement.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Présentation orale. Transmissions de documents d'informations. Temps de questions et d'échanges. Visite de ferme et témoignages d'agriculteurs bio.

**RESPONSABLE DU STAGE, FORMATRICE ET INTERVENANTE** : Anaïs LAMANTIA ~ Conseillère projets ~ Accompagnement des installations et des conversions en AB ~ BIO Nouvelle Aquitaine

TITRE DE LA FORMATION : **LA BIO : UNE BONNE IDÉE POUR MON EXPLOITATION ?**  
N° VIVEA : R075/2020/4554(df)

NOM :  
Prénom :  
Entreprise :  
Adresse :  
CP : Commune :  
Téléphone :  
Mail :

Statut :  
 Chef d'exploitation  Cotisant solidaire  
 Conjoint collaborateur  Aide familiale  
 Salarié agricole  Autre :

Date de naissance :

Niveau d'études :  
 Fin de scolarité obligatoire  BEP, BPA, BEAP, CAP  
 BAC  BAC+2  
 BAC+3 et 4  BAC+5 et plus

Adhésion à une association du réseau FRAB :  
 Non  Oui, laquelle :

J'ai pris connaissance des conditions générales de service et je les accepte,

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
Signature

### Vos attentes par rapport à la formation

J'ai déjà suivi une formation sur ce thème :  
 Non  Oui, laquelle :

Quelles sont les nouvelles connaissances / les nouvelles pratiques que je souhaite acquérir :

# INSCRIPTION

Soit : [En cliquant ici](#)

Soit avec le bulletin d'inscription complété et adressé

- par courrier à : BIO NA  
12 bis rue St-Pierre ~ 79500 MELLE
- par mail à  
[p.pierre@bionouvelleaquitaine.com](mailto:p.pierre@bionouvelleaquitaine.com)

**Avant 27 Novembre 2020**

- Nous vous invitons à vous inscrire le plus rapidement possible, et dans les délais, pour permettre une bonne organisation de la formation.
- Pour que votre inscription soit effective, votre bulletin doit être accompagné du règlement de la formation.

## RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Services formations  
05 49 29 17 18

[p.pierre@bionouvelleaquitaine.com](mailto:p.pierre@bionouvelleaquitaine.com)



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •  
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

**LE TAUX DE SATISFACTION DES STAGIAIRES EN 2019 EST DE 92,7%**

## LIEU, HORAIRES, DURÉE

Lieu : Agrobio 47 – 7 bd Danton 47300 Villeneuve sur Lot

Horaires : 9h00- 12h00 / 13h-17h00

Durée : 7 heures (Formation gratuite)

Repas : pique nique tiré du sac

A compter de l'été 2019, seuls les agriculteurs, ayant droits et porteurs de projets adhérents au réseau Bio Nouvelle-Aquitaine ou à une structure du réseau FNAB (GAB) peuvent accéder à nos formations. Toutefois, les formations de la rubrique « conversion » sont accessibles à tous, adhérents et non adhérents du réseau. Au moment de l'inscription à la formation, si vous n'êtes pas adhérent et souhaitez le devenir, nous vous proposons de remplir et de renvoyer un bulletin d'adhésion à votre structure bio départementale. Si toutefois à l'issue de la formation votre adhésion n'était pas effective, nous nous réservons le droit de vous adresser en plus de la facture correspondant aux frais de formation, votre facture d'adhésion à acquittée pour l'année en cours.

	TARIFS	FINANCEMENT DE LA FORMATION	DEMARCHES A EFFECTUER
Agriculteur(trice)s.	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA* Crédit d'impôt	Pour bénéficier du Crédit d'Impôt vous devez utiliser la déclaration spéciale Cerfa n°12635*01 et penser à conserver les attestations de stages et factures des formations.
Ayants droits VIVEA (cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial). Candidat à l'installation remplissant les trois conditions suivantes :	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA*	Si vous êtes candidat à l'installation vous devez :  1 – Vous inscrire dans le PPP. 2- Faire inscrire votre formation dans le PPP. 3 – Prouvez que vous n'avez aucun autre financement que VIVEA pour la formation.
Candidats à l'installation non ayants droit VIVEA (ne répondant pas aux trois conditions ci-dessus).	Adhérent réseau BIO 200 € / j Non adhérent réseau BIO 300 € / j	<u>Selon le cas :</u> - Pôle Emploi. - Conseil Régional. - Autre financement public...	Se renseigner sur les financements possibles pour votre formation.
Salarié(e)s Retraité(e)s.	Adhérent réseau BIO 200 € / Jour Non adhérent réseau BIO 300 € / J	OCAPIAT	Faire une demande auprès d'Ocapiat

**\* ATTENTION car votre « crédit » VIVEA est plafonné à 2 000 €/an. Pour consulter l'état de vos droits, rendez-vous sur le site Internet [vivea.fr](http://vivea.fr) ou sur l'application mobile et créez votre compte.**

## PUBLIC VISÉ

- Agriculteur, conjoint collaborateur
- Cotisant solidaire, aide familial
- Candidat à la conversion et/ou à l'installation
- Salarié d'exploitation
- « Personne en situation de handicap, nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation des modalités de formation à votre situation ».
- 7 stagiaires maximum

## PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est demandé pour suivre cette formation.



## LA BIO : UNE BONNE IDEE POUR MON EXPLOITATION ?



Lundi 30 Novembre 2020

7 heures



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •  
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique



• AGROBIO 47 •